

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 57/1966 (1966)

Artikel: Valais
Autor: Bourban
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-115343>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

STUDI ACCADEMICI

Si assiste a un continuo aumento degli universitari (734, con un aumento di 53 unità rispetto al precedente anno). Anche le studentesse aumentano (+ 29).

La distribuzione per facoltà segue quella degli altri anni con lieve tendenza verso le facoltà scientifiche e tecniche: le facoltà più frequentate dagli studenti ticinesi sono quelle di diritto ed economia, seguite da ingegneria, medicina e scienze. Va pure notato che circa il 50 % degli universitari è al beneficio di assegni di studio. In merito si ricorda che l'azione delle borse di studio è in continuo aumento. Sui nuovi criteri, derivanti dal decreto esecutivo del 31. 5. 1966 in ossequio alla modifica della Legge della scuola del 1963, si riferirà più in dettaglio nella cronaca scolastica del 1966.

E. PELLONI

VALAIS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La commission cantonale de l'enseignement secondaire s'est attachée à divers problèmes d'actualité parmi lesquels il faut mentionner

- les conditions d'admission à l'école de commerce et à la section scientifique.
- La révision de l'ordonnance fédérale sur la reconnaissance des certificats de maturité.

La commission chargée de l'unification des programmes s'est penchée d'abord sur l'enseignement de l'allemand. Cette langue sera désormais enseignée dans toutes les écoles secondaires du Valais romand au moyen d'un manuel unique et selon une méthode tout à fait moderne. Il s'agit du manuel « Wir sprechen Deutsch » dû aux trois professeurs genevois MM. Uhlig, Chatelanat et Lang, et qui est adopté dans quatre cantons romands.

Un séminaire pour l'enseignement de l'allemand selon cette nouvelle méthode a réuni à Sion, le 2 juin 1965, 62 participants.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU 1^{er} DEGRÉ1. *Valais romand*

Lors des examens d'admission aux écoles secondaires, 474 candidats se sont présentés pour la section classique; 305 ont réussi, soit le 64 %. Des 1468 candidats qui se sont présentés pour la section générale, 730 ont été admis, soit le 50 %.

Les travaux préparatoires à l'introduction du cycle d'orientation se sont poursuivis. Une solution satisfaisante exige une augmentation du personnel enseignant, des locaux nouveaux et des moyens financiers accrus. La situation actuelle ne permettra vraisemblablement pas la mise en place rapide de la nouvelle structure; il faudra adopter le principe d'une évolution progressive vers l'organisation moderne voulue par le législateur.

2. *Haut-Valais*

Les écoles secondaires du 1^{er} degré du Haut-Valais sont composées actuellement de 50 classes totalisant 676 garçons et 478 filles. 850 candidats ont subi les examens d'admission; 553 d'entre eux ont été pris en considération.

Malgré le nombre élevé de candidats au brevet d'enseignement secondaire inscrits dans les différentes universités suisses, une pénurie aiguë en personnel qualifié se fait sentir dans les écoles secondaires du 1^{er} degré. L'octroi de bourses et de prêts d'honneur permettra d'exiger des bénéficiaires d'une aide de l'Etat qu'ils exercent leur profession dans le canton pendant trois ans au moins.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU 2^e DEGRÉ

Collèges pour jeunes gens

Au collège de Sion, 735 élèves ont suivi les cours dans les différentes sections: 483 élèves en section classique, 136 en section commerciale et 116 en section scientifique.

Quant aux 669 élèves du collège de Brigue, 405 étaient inscrits en section classique, 105 en section commerciale, 148 à l'école secondaire du 1^{er} degré et 11 au cours d'allemand.

Le collège de St-Maurice, avec ses 518 élèves en section classique, 124 en section commerciale, 24 en section scientifique et 64 en section générale de l'école secondaire du 1^{er} degré, comptait au total 730 élèves.

Collèges classiques pour jeunes filles

Le collège « Ste-Marie-des-Anges » à Sion fut fréquenté durant l'année scolaire 1964-65 par 203 élèves dont 9 seulement ne sont pas domiciliées en Valais. Le Conseil d'Etat a nommé à la tête de ce collège, en remplacement de Sœur Marie-Colette, M^{lle} Antoinette Bruttin, jusqu'ici professeur au collège de Sion.

« Regina Pacis » à St-Maurice n'est qu'à sa deuxième année d'existence. Par décision du 23 mars 1965, le Conseil d'Etat a autorisé la direction à délivrer le certificat cantonal de maturité du type B aux candidates dont l'examen comprend l'anglais.

Ecoles de commerce

La situation est normale dans le Haut-Valais où l'on trouve

- une section commerciale pour filles à l'Institut Ste-Ursule
- une section commerciale pour garçons au collège Sanctus Spiritus.

Il n'en est pas de même dans la partie romande du canton qui ne compte pas moins de 9 écoles de commerce, à savoir:

- 5 pour filles, dont 2 reconnues par la Confédération
- 4 pour garçons, dont 2 reconnues par la Confédération.

Une planification doit être envisagée par souci d'économie et dans le but d'assurer la qualité de l'enseignement.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET MÉNAGER

Le Valais comme bien d'autres cantons a connu une pénurie en personnel enseignant. Cependant, grâce à de nombreuses admissions aux écoles normales et à une certaine stabilisation de la profession d'enseignant, ce problème est résolu pour la partie française du canton. La situation est moins favorable dans le Haut-Valais où les jeunes maîtres et maîtresses sont davantage sollicités par les cantons de Suisse alémanique.

L'école normale bilingue des instituteurs à Sion comptait au début de l'année 167 élèves, dont 95 de langue française et 72 de langue allemande.

L'école normale des institutrices de langue française à Sion était fréquentée par 144 élèves: 16 au cours de couture, 102 en section primaire et 26 en section ménagère.

Quant à l'école normale des institutrices de langue allemande à Brigue, elle réunissait 116 élèves: 102 en section primaire, 14 en section ménagère.

Si l'essentiel de la formation pratique est donné aux candidats à l'enseignement dans les classes d'application rattachées aux écoles normales, il est prévu de compléter ce stage pratique par un court passage dans les diverses classes spéciales destinées aux enfants handicapés.

Les maîtres pourront ensuite parfaire leurs connaissances didactiques lors des cours de perfectionnement: cours cantonal ou cours normal suisse.

Les cours cantonaux de perfectionnement connaissent d'année en année plus de succès. En 1965 le cours de perfectionnement voyait une affluence record puisqu'il réunissait 813 participants répartis en 24 cours: cours d'école active, de catéchétique, de calcul avec les nombres en couleur, de travaux manuels, de dessin; cours pour classes spéciales, cours de formation civique et étude du français à partir des textes, etc.

La semaine pédagogique destinée au personnel enseignant du Haut-Valais a été complétée par un cours sur l'étude du milieu et un cours de dessin.

Ces cours se prolongent durant l'année scolaire en ce sens que les participants à certaines sections se réunissent à intervalles réguliers sous la direction des chefs de cours pour approfondir les matières traitées et pour la mise en commun des expériences réalisées.

Pour assurer un contrôle efficace de l'organisation scolaire et de l'enseignement, 4 arrondissements d'inspection ont été créés dans le Valais romand et confiés à MM. Charles Buttet, de Collombey; Lévy Pitteloud, de Nendaz; Camille Sierro, d'Héremence et Marcel Praplan, d'Icogne.

La nouvelle organisation de l'inspection des classes primaires du Haut-Valais sera réalisée pour le cours scolaire 1966-67. Elle prévoit de confier aux nouveaux inspecteurs également certains travaux concernant les manuels scolaires et l'office de l'enseignement.

Durant l'année 1964-65, l'enseignement ménager a été donné dans le canton à quelque 2050 élèves.

18 cours de 8 semaines ont en outre été organisés pour des écoles de commerce ou des écoles secondaires du 2^e degré et 12 cours à raison d'une demi-journée par semaine pour des élèves des écoles secondaires du 1^{er} degré.

L'effectif des écoles ménagères est en baisse du fait de l'accès plus important des filles aux écoles secondaires. Par contre l'effectif des maî-

tresses ménagères s'accroît. *Le moment est venu de songer à la préparation d'un personnel qualifié, formé spécialement pour diriger des cours de perfectionnement postcolaires, des cours pour adultes.*

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'effectif total des apprentis était de 4228 au 1^{er} décembre 1965, alors qu'il avait atteint le chiffre de 4301 au 1^{er} décembre 1964 et celui de 4199 au 1^{er} décembre 1963.

Dans le Valais romand 9 cours d'orientation professionnelle pour jeunes gens et 2 cours pour jeunes filles furent organisés en 1965. Un cours d'été fut organisé à Brigue pour les jeunes gens du Haut-Valais.

A lui seul, le centre professionnel de Sion a groupé dans ses nouveaux locaux 2551 apprentis, dont 815 à la section du commerce, 814 à la section du bâtiment et 922 à la section des métaux.

L'effort pour l'amélioration de la formation professionnelle sera poursuivi, puisque en votation populaire du 25 avril 1965 le corps électoral a adopté par 8733 oui contre 1792 non le décret concernant l'octroi d'un crédit de Fr. 4 900 000.— pour la construction des écoles professionnelles de Brigue, Martigny et Monthey.

P. BOURBAN

VAUD

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

En 1965, l'école primaire vaudoise comptait 51 200 élèves confiés à 2200 enseignants. L'effectif moyen par classe s'élevait à:

classes enfantines (5 et 6 ans)	27 élèves
classes semi-enfantines (5, 6, 7 ou 8 ans)	23 élèves
classes primaires (7 à 15 ou 16 ans).	25 élèves
classes ménagères (filles de 15 à 16 ans).	18 élèves
classes d'orientation professionnelle (garçons de 15 à 16 ans)	20 élèves
classes supérieures, enseignem. second degré (12 ou 13 à 16 ans)	25 élèves

Les élèves des écoles primaires représentaient le 10,7 % et les élèves étrangers le 1,2 % de la population totale du canton. Le mouvement démographique tendant à l'amenuisement des effectifs ruraux et à l'accroissement des effectifs urbains a continué. Si le nombre des classes a augmenté proportionnellement dans les villes, il n'a que fort peu diminué dans les campagnes, d'où les difficultés qu'ont rencontrées les autorités dans le recrutement du personnel enseignant.

Pénurie de personnel enseignant. — L'accroissement annuel du nombre des postes d'enseignement absorbant au fur et à mesure le surplus des nouveaux brevetés, la pénurie se maintient à son niveau moyen de 8 %. Elle se fait actuellement particulièrement sentir chez les maîtresses enfantines et semi-enfantines. Le projet de stabiliser les suppléants capables, conséquence d'une motion déposée au Grand Conseil, a été retiré devant l'opposition irréductible de la Société pédagogique vaudoise. L'ouverture d'une Ecole normale à Yverdon pourrait faire croire à une amélioration à